Accusé de réception en préfecture 030-2130018994-20231215-2023-10-6577-AI Date de télétransmission : 15/12/2023 Date de réception préfecture : 15/12/2023

Republique Française



Thômatique	Année	Mois	N°
DRH	2023	10	6577

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION:

GAP/DRH VB 010566

OBJET: PERSONNEL COMMUNAL

DELEGATION DE SIGNATURE

Madame DELFOSSE Marion

Adjoint Administratif

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRETE

ARTICLE 1: A effet du 01/01/2024 et ce jusqu'au 30/06/2024, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à Madame DELFOSSE Marion, pour :

- la certification matérielle et conforme de documents présentés à cet effet ;
- la légalisation de signature.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recuell des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le

Le Maire,

15 DEC. 2023

Jean-Paul FOURNIER